

## « TDR : Formateur Technique d'Assistance Electorale Provinciale »

### **Responsabilités :**

Sous l'autorité du Directeur de la Division Electorale de la MONUC et sous la supervision du coordinateur de la Section Technique d'Assistance Electorale Provinciale, l'intéressé/e aura pour mission d'assister et de conseiller les autorités électorales compétentes d'assurer :

- Assister les autorités électorales provinciales dans la planification logistique et la gestion logistique du processus électorale au niveau provincial;
- Assister les autorités électorales provinciales dans l'élaboration et rédaction du plan de déploiement et de ramassage du matériel électoral au niveau provincial ;
- Assister les autorités électorales provinciales dans sur les structures et outils de suivi et la gestion du matériel électoral déployé ;
- Conseiller les autorités électorales provinciales dans l'implémentation des décisions liées à la logistique électorale ;
- Informer le Coordonateur d'Assistance Technique Provincial et les autorités électoral des possibles problèmes d'implémentation du plan logistique ;
- Participer à la rédaction des différents rapports de la Section d'Assistance Technique Provinciale ;
- Agir comme officier de liaison entre les autorités électorales et les structures logistique de la MONUC (MSC) ;
- Exécuter toutes autres tâches requises par la Division et conformes à ses compétences.

### **Qualification et compétences requises :**

Minimum une maîtrise en logistique, administration publique;

Expérience électorale minimum 5 ans, de préférence dans le contexte africain ;

Langue de travail : Français ;

Bonne communication orale ;

Bonne capacités de rédaction et de planification logistique.